

RESPECT, HONNÊTÉTÉ, ENGAGEMENT, COLLABORATION

RÉUNION PUBLIQUE

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mardi 13 février 2024 / 19 h

École Le Tournesol – 63, rue Laplante Est à Petit-Rocher (N.-B.) E8J 1H4

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
 - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
Sans objet
7. Adoption des procès-verbaux
 - 7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 16 janvier 2024 – avis de motion
 - 7.2 Suivis découlant des procès-verbaux
8. Pour discussion ou décision du CED
 - 8.1 Droit de gestion
 - 8.2 Infrastructures
9. Vérification du rendement de la direction générale
 - 9.1 Nomination
 - 9.2 Rapport de vérification – Politique 4.0 – partie 4.3
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
 - 10.1 Rapports des comités
 - 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 - 10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 janvier 2024
 - 10.1.1.2 Rapport trimestrielle du DSFNE – 31 décembre 2023
 - 10.1.1.3 Rapport du DSFNE des créances à radier

10.1.2 Comité jeunesse

10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1 Rapport du comité

10.1.3.1.1 Politique 1.8 – Réunions du Conseil

10.1.3.1.2 Politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller

10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.2.1 Politique 1.5 – Principes et mandats des comités du CED

10.1.3.2.2 Politique 2.5 – Vérification du rendement de la direction générale

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

11.2 Correspondances

Sans objet

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 13 FÉVRIER 2024

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à **madame Suzanne Audet Babineau** qui est bénévole pour l'école Le Tournesol et à **madame Jessica Hachey** qui est adjointe administrative à l'école Le Domaine Étudiant. La candidature de madame Suzanne a été envoyée par les enseignantes de 1^{ère} année et la direction de l'école Le Tournesol ; la candidature de madame Jessica a été envoyée par le personnel de l'école Le Domain Étudiant.

Madame Suzanne, les enseignantes de 1^{re} année et la direction de l'école Le Tournesol ont souhaité souligner votre précieux engagement en tant que lectrice bénévole au sein de leur école, avec le programme Lire et faire lire l'Acadie. Votre dévouement à partager votre passion pour la lecture avec nos élèves est une contribution inestimable à leur développement académique et personnel. Votre présence chaque semaine dans leurs classes et votre capacité à captiver l'attention des élèves avec vos lectures ont un impact significatif sur leur apprentissage et leur amour pour les livres.

Au-delà de l'enseignement des compétences de lecture, vous offrez également aux apprenants un modèle positif de générosité, d'empathie tout en créant des liens avec eux. Votre volonté de consacrer votre temps et votre énergie à leur éducation montre à nos élèves l'importance du don de soi pour le bien des autres, une leçon qui restera avec eux bien au-delà de leur parcours scolaire. ...

...

Un immense merci pour tout ce que vous faites. Votre impact positif sur nos élèves est indéniable, et nous sommes honorés de pouvoir compter sur vous en tant que lectrice bénévole.

Le Domaine Étudiant a le privilège d'avoir Mme Jessica Hachey comme adjointe administrative. Il est difficile de décrire à quel point cette personne fait une grande différence dans la journée de chaque individu qui a la chance de la croiser. Que ce soit avec des élèves, avec des parents, des membres du personnel de l'école, des invités d'ailleurs ou des gens de la communauté...l'accueil de Jessica est toujours plus que rayonnant. Son sens de l'humour plein de bonnes intentions, son écoute, son empathie ainsi que sa bonne humeur omniprésente chaque jour font d'elle le cœur de cette école. En plus d'être une personne formidable et bienveillante, elle est d'une efficacité exceptionnelle et une alliée parfaite pour l'équipe d'administration du Domaine Étudiant. Avec sa vivacité d'esprit, elle réussit à trouver rapidement des solutions aux défis qu'elle rencontre. Elle est une référence pour tous, une conseillère de confiance, on est presque certains qu'elle sait comment régler tous les problèmes. Ce qui nous marque aussi chez Jessica est son sens de la confidentialité et son habileté à garder son calme et professionnalisme même dans les situations les plus tendues. Sa rigueur, sa franchise et sa facilité à entrer en contact de façon positive avec les autres font d'elle un atout incroyable pour l'école et la communauté. Le positivisme de Jessica semble être sa culture de vie. C'est un aspect de sa personnalité qu'elle applique avec authenticité. Elle exerce son métier avec une dimension humaine de grande taille. Une récente visite d'une employée du MEDPE a même pris le temps de souligner qu'elle avait voyagé dans plusieurs écoles de la province et que ça avait été le plus beau des accueils ! Ceci ne surprend personne au Domaine, le cadeau de son sourire et de ses « Bonne journée-ée ! » à chaque jour nous redonne le sourire, même dans les journées les plus difficiles. Nous voulons souligner l'apport de Mme Jessica au sein de son école parce qu'elle touche tout le monde de son énergie « magique », Le Domaine Étudiant se sent choyé d'avoir une personne aussi spéciale qui joue un rôle si important et signifiant !

J'inviterais donc, mesdames Suzanne Audet Babineau et Jessica Hachey à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil tient à vous transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements.

C'est essentiel de reconnaître vos merveilleuses contributions, chacune à votre manière a améliorer le quotidien de nos jeunes et du personnel du DSFNE. Votre unicité, vos personnalités et vos passions sont contagieuses, vous êtes de merveilleux exemples à suivre pour nos futurs petits adultes.

Un immense merci à vous !

Politique ciblée

- 4.3



Rapport de vérification 2024 – Finalité : Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle

Aperçu stratégique

Pour chacun des secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel du secteur selon les normes et les objectifs de chacun.

Afin de répondre aux exigences de la politique 4.0 « *Finalités* », voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

Finalité - Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle (ICLC)

Activités permettant de démontrer l'avancement de la finalité 3
(Politique 4.3)

Mise à jour de cette finalité depuis janvier 2022



| ICLC | | | |
|---|---|---|---|
| Sentiment d'appartenance et de fierté envers sa communauté | Confiance et fierté de s'exprimer en français | Connaissance et appréciation de la culture acadienne et francophone | Ouverture au monde et appréciation des cultures |
| Projet 1 : L'échelle ICLC Projet 2 : À la découverte de la communauté du DSFNE Projet 3 : Sur la route du DSFNE (Nouveauté 2023-2024) | | | |

- Cette année, nous débutons une 4^e année de travail sur la composante : « La personne apprenante exprime un sentiment d'appartenance et de fierté envers sa communauté. »
- **Indicateur de réussite** : La moyenne des écoles du DSFNE se situe au niveau 3 et plus sur l'échelle de cheminement ICLC.
 - La cible de cette finalité fut atteinte en mai 2023.
- Les écoles utilisent toujours l'échelle de cheminement comme outil d'évaluation en tant qu'apprentissage. Elles sont en mesure de continuer le cheminement fait d'année en année.

Investissement de 155 780 \$ en 2023-2024



Échelle de cheminement
Identité communautaire, linguistique et culturelle



| La personne apprenante exprime un sentiment d'appartenance et de fierté envers sa communauté | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|
| Niveau d'engagement | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 | Niveau 5 | |
| | PASSIF → ACTIF | | | | | |
| La personne apprenante | Contribue et s'engage fièrement de différentes façons à la vitalité de sa communauté | Ne participe pas aux activités dans sa communauté* | Participe à des activités similaires à celles de sa communauté | Participe à des activités diversifiées dans sa communauté | Initie des activités dans sa communauté et s'engage dans la planification des activités | Contribue aux activités de sa communauté en s'engageant dans l'organisation et la mise en œuvre des activités |
| | Développe un sentiment de fierté par son engagement communautaire | Ne participe pas à des activités ou à des actions communautaires | Participe à des activités communautaires et se sent fier de sa région | Participe souvent à des activités qui développent son sentiment de fierté | Initie des activités pour développer son sentiment de fierté ainsi que celui de ses pairs | Affiche sa fierté communautaire par ses actions, ses paroles et son attitude |
| | Découvre la diversité et les possibilités qu'offre sa région | Aucune occasion n'est offerte afin de découvrir la diversité et les possibilités qu'offre sa région | Participe à des activités qui découvrent la diversité et les possibilités qu'offre sa région | Découvre de façon planifiée et avec intention la diversité et les possibilités qu'offre sa région | Découvre de façon planifiée, avec intention, la diversité et les possibilités qu'offre sa région | Fait la promotion de la diversité de sa région, est capable de faire de la recherche sur ce qui est offert, voit le potentiel de sa région, connaît ce qui la distingue des autres régions |

*La donnée pour l'indicateur d'ICLC 2024 sera prise en juin.

Intégration du secteur de la petite enfance dans nos finalités

- Les projets sont adaptés à la réalité du milieu afin d'intégrer les services de garde.
- Une deuxième journée de présentation des finalités ainsi que de l'échelle de cheminement aux exploitants et directions des services de garde est prévu en mars 2024 par la directrice de la petite enfance madame Line Collin et des membres de la finalité.
- Investissement de 20 000 \$ pour l'année 2023-2024.

Projet 1 : Échelle de cheminement ICLC

L'objectif de cet outil est d'amorcer une réflexion avec l'ensemble du personnel sur les actions posées, qui visent à développer des apprenants actifs par rapport à leur identité communautaire linguistique et culturelle. Elle permet aux écoles de voir où elles se situent et de poser des actions concrètes afin d'encourager les apprenants à devenir plus actifs au sein de leur communauté.

Échelle de cheminement
Identité communautaire, linguistique et culturelle

La personne apprenante explore un sentiment d'appartenance et de fierté envers sa communauté

| Niveau d'engagement | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 | Niveau 5 | |
|------------------------|---|---|---|---|---|---|
| La personne apprenante | <p>FAISSE</p> <p>Contacter et écouter les membres de la communauté.</p> <p>Participer à des activités communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> | <p>PRENNE</p> <p>Participer à des activités communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> | <p>PRENNE</p> <p>Participer à des activités communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> | <p>PRENNE</p> <p>Participer à des activités communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> | <p>PRENNE</p> <p>Participer à des activités communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> | <p>PRENNE</p> <p>Participer à des activités communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> <p>Participer à des événements communautaires.</p> |

Nouvelles actions posées en lien avec le projet 1 :

- 1- Activité « Comment apporter les jeunes à initier des activités ICLC ? »

Comment atteindre un niveau 4 sur le continuum ?

Lors d'une réunion de direction en mars 2023, Julie Levesque et Mélissa Chiasson (*mentores en pédagogie active et inclusive*) ont animé une séance de remue-méninges autour de la question centrale : **"Comment amener nos jeunes au niveau 4 ?"**

Les animatrices se sont appuyées sur un bel exemple de l'école PLM pour inspirer les directions.



« L'organisation d'un spectacle pour tous les apprenants des écoles secondaires de la péninsule Acadienne par des apprenants »

L'expérience marquante lors d'un concert du groupe Moyenne Rig le 15 août dernier a conduit des jeunes de la Polyvalente Louis-Mailloux à inviter le groupe dans leur école et à organiser une journée acadienne pour tous les apprenants des écoles secondaires de la région. Cela démontre qu'en faisant confiance à nos apprenants et en leur donnant de l'autonomie, ils peuvent entreprendre, organiser et gérer de beaux projets culturels.



À la suite de cette animation, les directions ont identifié plus de 50 actions qu'elles pourraient prendre pour permettre aux apprenants d'initier des projets.

- 2- Activité « Intégrer les finalités et l'évaluation à la pédagogie. »

Julie Levesque, Sonia Levesque et Gary Lee Kenny, mentors en pédagogie et membres des finalités ICLC et ATLV, ont créé une activité de modélisation d'ICLC tout en établissant des liens avec les deux autres finalités et les trois objectifs de l'évaluation.

Lors de la rencontre d'orientation des directions en août 2023, les participants ont été invités à découvrir des attractions et des commerces locaux tout en interrogeant le personnel de ces établissements sur l'importance des trois compétences.

Cette activité peut facilement être reproduite et adaptée à la réalité régionale de chacun.



- 3- Quiz sur l'Acadie

Une activité clé en main sur la culture artistique et musicale acadienne a été présentée par Manon Vibert aux invités participants à la rencontre d'orientation 2023 du DSFNE.

Cette activité peut être réutilisée par nos enseignants pour approfondir l'appréciation de la culture acadienne.

L'équipe ICLC a même eu le privilège d'accueillir la présidente du CED lors de cette activité.

Ces actions permettent de mieux comprendre sur les différentes façons d'intégrer les programmes d'études, la pédagogie active et inclusive, et nos finalités à l'enseignement.

Les initiatives développées dans les projets 2 et 3 ont pour objectif d'aider l'avancement des écoles dans l'échelle ICLC.

Projet 2 : À la découverte de la communauté du DSFNE

À la découverte de la communauté du DSFNE

Cette initiative a été développée pour faciliter le déplacement des apprenants en communauté dans le but de faire tomber les murs de l'école afin que les apprentissages puissent se faire dans différents milieux. Elle permet aussi aux apprenants de visiter, de découvrir et d'apprécier la diversité qu'offre la grande région du DSFNE.

Actions posées en lien avec le projet 2 :

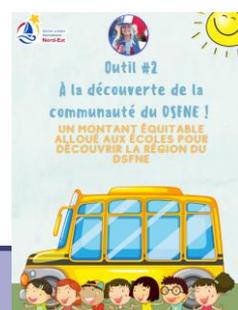
1. À la découverte de la communauté du DSFNE

Investissement
de 129 780 \$

- Continuité du projet.
- Chaque école a reçu un montant équitable pour ce projet. Les écoles peuvent donc offrir plus d'une sortie par semaine et ne pas se limiter à une distance de 40 km.
- **1055 sorties** en communauté ont été effectuées 2022-2023.
- **333 sorties** depuis septembre 2023

Un total de **1 233 sorties** a été traité par le secteur des transports et des finances **en 2023** en plus de leur charge de travail normale!

Face aux défis tels que le manque de chauffeurs, les horaires des autobus et ceux de certains organismes locaux, les écoles ont maintenant la possibilité d'utiliser leur budget pour convier la communauté sur les lieux scolaires.



2. Les incontournables du DSFNE

Grâce à une collaboration entre l'équipe ICLC, les directions d'écoles, les agents de développement communautaire, le secteur des communications et des relations stratégiques, ainsi que le secteur de l'amélioration continue, un guide pédago-touristique des incontournables du DSFNE a vu le jour en août 2023.

Josée Bryar, agente d'amélioration, s'est investie dans la création et la mise en page du guide, comprenant également la réalisation de sept affiches, chacune reflétant une communauté scolaire particulière.

Ce guide, réalisé aux couleurs du DSFNE, met en lumière nos jeunes en action et présente des ambassadeurs régionaux. Dévoilé pour la première fois lors de la rencontre d'orientation d'août 2023 à Bathurst, il propose plus de 70 attractions pédagogiques et touristiques.

Les lecteurs sont encouragés à partager leurs coups de cœur régionaux en scannant un code QR à l'arrière du guide. Ces suggestions contribueront à la création d'une deuxième édition dans un avenir proche. Plus de 500 copies ont été produites et partagées avec divers partenaires externes, et dans le but de reconnaître nos ambassadeurs locaux.



Remise du guide à tous les membres de l'Association francophone des municipalités du N.B. lors de la rencontre d'octobre 2023

Projet 3 : Projet rassembleur. Faites-nous tomber amoureux de votre école, de service de garde ou de votre région !

Faites-nous tomber amoureux de votre école, de service de garde ou de votre région !

L'objectif de ce concours optionnel lancé aux écoles est de permettre aux jeunes de nous faire découvrir ce qui est unique et spécial à leur communauté. Ils peuvent capturer cette unicité par montage photo ou vidéo. À noter que les participants peuvent inclure leur famille, leur école, leur région ou leur service de garde. De plus, dans l'évaluation des projets soumis, l'équipe a pris en considération l'âge et le développement de l'enfant.

Nouvelles actions posées en lien avec le projet 3 :

- « Faites-nous tomber amoureux de votre école, de service de garde ou de votre région » (de février à juin 2023)
 - Lancement du concours optionnel aux jeunes de toutes nos écoles et services de garde en février 2023.
 - Quatre candidatures ont soumis une vidéo ou un montage photo/audio.
 - 3 prix de 1000 \$ ont été attribués aux vidéos « coup de cœur » du comité ICLC
 - L'argent pouvait être utilisé pour une activité mieux-être au choix des apprenants.



| École secondaire | École primaire | Service de garde |
|--|---|---|
| <p>PLM PLM en action</p> <p>Activité : à déterminer</p> | <p>Le Domaine étudiant Slam/Rap sur l'ambiance et les valeurs de l'école</p> <p>Activité : Jeux gonflables pour l'école et la communauté</p> | <p>Garderie La Forêt des découvertes Inc. Activité : Célébration avec les familles</p>   |



Avec seulement 4 participations en juin 2023, l'équipe ressent que cette initiative a été épuisée. Elle ne sera donc pas relancée pour l'année 2023-2024. Cependant, compte tenu des 19 écoles qui ont participé depuis le début de ce concours, chacune ayant créé une vidéo réalisée par les jeunes pour exprimer leur amour pour leur région, l'équipe considère tout de même l'initiative comme un succès.

La rencontre mixte : une occasion de faire vivre ICLC

Accueil du DSFNO, DSFS et de certains gestionnaires du MEDPE

En novembre dernier, le DSFNE a eu l'opportunité de faire vivre ses valeurs à travers la rencontre mixte, une occasion de rencontre regroupant les membres de l'équipe de gestion du DSFNO, DSFS et des gestionnaires du MEDPE. Environ 50 personnes étaient réunies dans la région Chaleur, le DSFNE a pu faire visiter trois écoles, à savoir l'ESN, le Domaine Étudiant et la Croisée, ainsi que la garderie le Carrefour des amis. Lors de ces visites, le DSFNE a eu la chance de pouvoir mettre en valeur sa communauté et leur adhésion aux finalités du CED par des présentations autant du personnel scolaire, des apprenants que des parents de la communauté.

En soirée, les invités ont participé à une découverte du centre-ville de Bathurst. Ils sont partis avec une copie « *Des incontournables du DSFNE* ». De plus, la vidéo du DSFNE a fait partie de l'ouverture officielle de cette visite. Les invités sont partis avec une meilleure compréhension des finalités et de la mission du DSFNE.



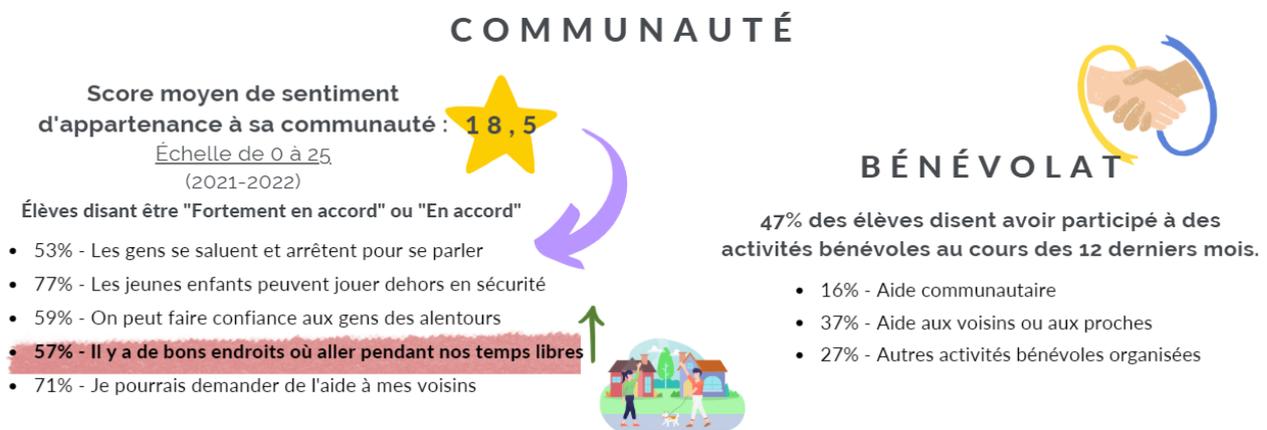
➤ Nombre de projets associés à cette finalité en lien avec l'amélioration continue

Pour assurer l'avancement des différents projets dans leurs écoles, le personnel scolaire fait appel aux agents de l'amélioration continue afin de recevoir l'encadrement nécessaire au bon fonctionnement de leurs projets. Voici les demandes de projets en lien avec cette finalité depuis septembre 2022.



➤ Sondage du mieux-être du Conseil de la santé (6^e à 12^e année)

Voici quelques données en lien avec cette finalité retrouvée dans ce sondage.



Le comité a débuté ses réflexions sur la prochaine composante soit : « *La personne apprenante manifeste sa confiance et sa fierté de s'exprimer en français à l'école, dans sa communauté et ailleurs en société* ».

Face à la réalité actuelle, marquée par une pénurie de ressources humaines et d'autres facteurs, l'équipe a choisi de se réorganiser afin de ne pas créer un sentiment de surcharge au personnel scolaire.

Le comité retiendra le déploiement des activités prévues jusqu'à ce que l'équipe de gestion ait pris position avant d'engager une nouvelle composante. Il serait judicieux de perfectionner les outils déjà en place, tels que l'échelle de progression, dans le but d'augmenter l'autonomie chez nos apprenants.

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2023-2024

Budget d'exploitation en date du 31 janvier 2024

| Activité | Budget 23-24 | Dépenses en date du 31-01-24 | Solde | Dépenses réelles 22-23 |
|--|-------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------|
| Dépenses régulières | | | | |
| Indemnité par réunion | 30 000 \$ | 24 500 \$ | 5 500 \$ | 29 500 \$ |
| | 30 000 \$ | 24 500 \$ | 5 500 \$ | 29 500 \$ |
| Congrès / conférences / formation | | | | |
| Participation | 30 500 \$ | 10 751 \$ | 19 749 \$ | 24 633 \$ |
| | 30 500 \$ | 10 751 \$ | 19 749 \$ | 24 633 \$ |
| Réunions du CED | | | | |
| Annonces | 1 000 \$ | - \$ | 1 000 \$ | - \$ |
| Pauses et location de salles | 3 000 \$ | 1 059 \$ | 1 941 \$ | 3 784 \$ |
| Fournitures / équipement | 1 000 \$ | - \$ | 1 000 \$ | 42 \$ |
| | 5 000 \$ | 1 059 \$ | 3 941 \$ | 3 826 \$ |
| Dépenses des membres du CED | | | | |
| Frais de déplacement | 34 000 \$ | 29 088 \$ | 4 912 \$ | 29 726 \$ |
| Autres fournitures | 500 \$ | 70 \$ | 430 \$ | 311 \$ |
| Communication (Internet / cellulaire) | 5 000 \$ | 4 527 \$ | 473 \$ | 4 853 \$ |
| | 39 500 \$ | 33 685 \$ | 5 815 \$ | 34 890 \$ |
| CPAÉ | | | | |
| Formation pour les membres | 2 000 \$ | 850 \$ | 1 150 \$ | 2 448 \$ |
| | 2 000 \$ | 850 \$ | 1 150 \$ | 2 448 \$ |
| Communication / promotion | | | | |
| Articles promotionnels | 1 500 \$ | - \$ | 1 500 \$ | - \$ |
| Information aux parents | 2 000 \$ | - \$ | 2 000 \$ | - \$ |
| Publicité pour les évènements | 1 500 \$ | 695 \$ | 805 \$ | 1 850 \$ |
| | 5 000 \$ | 695 \$ | 4 305 \$ | 1 850 \$ |
| Autres dépenses du CED | | | | |
| Honoraires professionnels / frais légaux / consultations | 10 000 \$ | 4 074 \$ | 5 926 \$ | 24 484 \$ |
| Conseil jeunesse | 4 000 \$ | 151 \$ | 3 849 \$ | - \$ |
| Bourses | 7 000 \$ | 4 000 \$ | 3 000 \$ | 7 000 \$ |
| Autres activités | 2 000 \$ | 2 564 \$ | (564) \$ | 26 647 \$ |
| | 23 000 \$ | 10 789 \$ | 12 211 \$ | 58 131 \$ |
| Total | 135 000 \$ | 82 329 \$ | 52 671 \$ | 155 278 \$ |

Tableau de bord financier

En date du 31 décembre 2023



Budget d'exploitation total DSFNE **131 964 021 \$** **103 941 962 \$** **28 033 471 \$** **131 975 433 \$** **(11 412) \$**

| Enseignement et services scolaires | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|-----------------|
| Salaires | 61 541 101 \$ | 55 248 544 \$ | 6 219 618 \$ | 61 468 162 \$ | 72 939 \$ |
| Déplacement et autres services | 276 000 \$ | 226 054 \$ | 116 111 \$ | 342 165 \$ | (66 165) \$ |
| Matériel et équipement | 2 646 737 \$ | 928 208 \$ | 1 718 529 \$ | 2 646 737 \$ | (0) \$ |
| Total enseignement et services scolaires | 64 463 838 \$ | 56 402 806 \$ | 8 054 258 \$ | 64 457 064 \$ | 6 774 \$ |

| Soutien administratif scolaire | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|------------------|
| Salaires | 5 396 218 \$ | 3 868 839 \$ | 1 450 276 \$ | 5 319 115 \$ | 77 102 \$ |
| Déplacement, autres services et matériel | 347 000 \$ | 227 600 \$ | 140 189 \$ | 367 789 \$ | (20 789) \$ |
| Total soutien administratif scolaire | 5 743 218 \$ | 4 096 439 \$ | 1 590 465 \$ | 5 686 904 \$ | 56 313 \$ |

| Services d'appui aux élèves | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|--|----------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|-------------------|
| Salaires | 14 872 243 \$ | 9 791 553 \$ | 4 426 788 \$ | 14 218 341 \$ | 653 902 \$ |
| Déplacement, autres services et matériel | 156 500 \$ | 206 315 \$ | 33 522 \$ | 239 837 \$ | (83 337) \$ |
| Total services d'appui aux élèves | 15 028 743 \$ | 9 997 868 \$ | 4 460 310 \$ | 14 458 178 \$ | 570 564 \$ |

| Transport scolaire | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|--------------------|
| Salaires | 3 615 000 \$ | 2 627 073 \$ | 1 074 957 \$ | 3 702 030 \$ | (87 030) \$ |
| Déplacement, autres services et matériel | 3 347 200 \$ | 1 513 509 \$ | 1 821 519 \$ | 3 335 028 \$ | 12 172 \$ |
| Total transport scolaire | 6 962 200 \$ | 4 140 582 \$ | 2 896 475 \$ | 7 037 058 \$ | (74 858) \$ |

| Batiments | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|--|----------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|
| Salaires | 7 925 040 \$ | 5 830 257 \$ | 1 985 718 \$ | 7 815 974 \$ | 109 065 \$ |
| Coûts fixes d'entretien | 7 787 541 \$ | 3 538 782 \$ | 4 220 226 \$ | 7 759 008 \$ | 28 532 \$ |
| Coûts variables et projets d'entretien | 1 900 000 \$ | 2 510 559 \$ | (253 959) \$ | 2 256 600 \$ | (356 600) \$ |
| Total batiments | 17 612 580 \$ | 11 879 598 \$ | 5 951 985 \$ | 17 831 583 \$ | (219 003) \$ |

| Administration du district | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|
| Salaires et dépenses du conseil d'éducation | 135 000 \$ | 80 056 \$ | 54 944 \$ | 135 000 \$ | (0) \$ |
| Salaires et dépenses du district et centres d'appui | 5 290 759 \$ | 4 419 517 \$ | 1 003 503 \$ | 5 423 020 \$ | (132 261) \$ |
| Salaires et dépenses du secteur informatique | 1 333 071 \$ | 1 239 242 \$ | 92 931 \$ | 1 332 173 \$ | 898 \$ |
| Total administration du district | 6 758 830 \$ | 5 738 816 \$ | 1 151 378 \$ | 6 890 194 \$ | (131 363) \$ |

Tableau de bord financier

En date du 31 décembre 2023



Budget d'exploitation total DSFNE **131 964 021 \$** **103 941 962 \$** **28 033 471 \$** **131 975 433 \$** **(11 412) \$**

| Indemnités du personnel | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|
| Paie de vacances | 2 004 520 \$ | 1 515 583 \$ | 519 817 \$ | 2 035 400 \$ | (30 880) \$ |
| Régime de pension du Canada | 5 149 212 \$ | 3 752 346 \$ | 1 488 369 \$ | 5 240 715 \$ | (91 503) \$ |
| Assurance emploi | 1 856 718 \$ | 1 332 032 \$ | 612 053 \$ | 1 944 085 \$ | (87 367) \$ |
| Autres avantages sociaux | 1 632 500 \$ | 1 509 306 \$ | 149 071 \$ | 1 658 377 \$ | (25 877) \$ |
| Total indemnités du personnel | 10 642 950 \$ | 8 109 266 \$ | 2 769 310 \$ | 10 878 576 \$ | (235 626) \$ |

| Programmes éducatifs | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|------------------------------|------------------|
| Francisation | 108 587 \$ | 47 663 \$ | 35 836 \$ | 83 499 \$ | 25 088 \$ |
| École communautaire | 1 169 643 \$ | 1 019 152 \$ | 130 201 \$ | 1 149 353 \$ | 20 290 \$ |
| Petite enfance | 140 255 \$ | 118 922 \$ | 32 383 \$ | 151 305 \$ | (11 050) \$ |
| Premières nations | 32 000 \$ | 26 010 \$ | 5 990 \$ | 32 000 \$ | 0 \$ |
| Autres programmes | 336 627 \$ | 129 180 \$ | 173 315 \$ | 302 496 \$ | 34 131 \$ |
| Total autres programmes éducatifs | 1 787 111 \$ | 1 340 927 \$ | 377 726 \$ | 1 718 653 \$ | 68 458 \$ |

| Projets du district | Budget | Dépenses accumulées | Dépenses prévues | Dépenses totales au 31-03-24 | Variation |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|------------------------------|--------------------|
| Centres apprentissage et phares | 673 634 \$ | 649 575 \$ | (4 970) \$ | 644 605 \$ | 29 030 \$ |
| PLOE | 213 000 \$ | 245 063 \$ | 20 697 \$ | 265 759 \$ | (52 759) \$ |
| Amélioration continue | 615 813 \$ | 472 419 \$ | 166 805 \$ | 639 224 \$ | (23 411) \$ |
| Finalités du district | 529 780 \$ | 215 805 \$ | 318 816 \$ | 534 621 \$ | (4 841) \$ |
| Autres projets | 932 324 \$ | 652 798 \$ | 280 216 \$ | 933 014 \$ | (690) \$ |
| Total autres projets | 2 964 551 \$ | 2 235 659 \$ | 781 564 \$ | 3 017 222 \$ | (52 672) \$ |

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.8 Réunions du Conseil

Les réunions du Conseil se dérouleront avec respect de ses propres règles, incluant les règles de procédures de réunion selon la référence du Code Morin.

1.8.1 Le Conseil d'éducation doit tenir un minimum de dix (10) réunions ordinaires publiques et dix (10) réunions de travail chaque année.

1.8.1.1 Le processus suivant sera respecté pour les réunions de travail :

- a) la présidence ou un autre membre du Conseil fait une mise en situation du sujet de discussion; comité plainiez.
- b) la présidence gère la discussion libre sur le sujet;
- c) la présidence invite (tour de table ou autre) les membres du Conseil à se prononcer sur le sujet, tout en s'assurant que chaque membre qui le désire, aie l'occasion de s'exprimer;
- d) aucun membre du Conseil, n'a le droit de parler plus d'une fois sur la question, sauf si le membre a un élément nouveau à apporter à la discussion;
- e) à la fin des commentaires reçus, la présidence invite l'assemblée à se positionner en précisant le suivi à accorder au dossier (ex. avis de motion à la réunion ordinaire publique, recherche d'information sur la question, etc.).

1.8.2 Au cours de ses réunions, le Conseil s'en tiendra à l'examen des questions qui, selon sa politique, relèvent nettement de lui et non de la direction générale.

1.8.3 Les délibérations seront équitables, ouvertes et complètes tout en étant expéditives, ordonnées et à point.

1.8.4 Le respect de l'ordre du jour sera impératif. (*Voir Annexe 1 : ordre du jour – Réunion de travail / Annexe 2 : ordre du jour – Réunion publique*)

1.8.5 Un conseiller qui n'assistera pas à une réunion ordinaire du Conseil d'éducation doit au préalable en aviser la présidence et le/la secrétaire du Conseil avant 12h (midi) le jour même de la réunion à défaut d'être considéré sans motif raisonnable.

- 1.8.6 La présidence est autorisée à présider les réunions du Conseil et d'y exercer tous les pouvoirs dont cette fonction est normalement investie. La présidence ne peut voter sauf en cas de partage égal des voix.
- 1.8.7 Tout avis de motion doit être envoyé aux membres six jours avant la réunion ordinaire. Aucune proposition ne peut être faite en réunion publique si elle n'a pas été discutée au préalable en réunion de travail sauf s'il y a consentement unanime de tous les membres présents du Conseil.
- 1.8.8 Une minute de silence sera respectée à l'ouverture de la réunion ordinaire publique dans le cas du décès d'un membre du Conseil d'éducation, d'un membre du personnel ou d'une personne apprenante actuellement membre ou scolarisé au DSFNE, dans le mois en cours, c'est-à-dire entre la dernière réunion ordinaire et la suivante.

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.9 Mandat de l'élève conseiller au CED

Le rôle premier de l'élève conseiller est de représenter l'ensemble des élèves des écoles du District scolaire francophone Nord-Est. Sa participation à la table du Conseil permet aux membres du Conseil d'éducation d'entendre la voix de nos jeunes (ses pairs) et vient appuyer le Conseil dans sa gouverne et l'atteinte de ses finalités.

1.9.1 Étant donné l'importance que revêt le rôle de l'élève conseiller, **les critères de sélection** pour sa nomination au sein du Conseil sont les suivants :

- a) être un élève d'une des écoles secondaires du District scolaire francophone Nord-Est;
- b) d'avoir au moins atteint l'âge de 16 ans pendant l'année de son mandat au sein du Conseil d'éducation;
- c) avoir un grand sens du leadership;
- d) faire preuve d'un esprit critique et avoir une habileté à communiquer;
- e) être engagé et avoir un intérêt marqué pour l'éducation.

1.9.2 Mandat et processus de sélection

- a) le mandat de l'élève conseiller sera pour une durée de deux ans renouvelable;
- b) après consultation du Conseil d'éducation, un processus de sélection en collaboration avec la Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) sera déclenché si nécessaire;
- c) le poste d'élève conseiller et le rôle qui leur est assigné **seront promus**;
- d) un mécanisme démocratique axé sur une représentation égale pour nos 7 écoles secondaires **sera mis en place**.

1.9.3 **Le rôle de l'élève conseiller** à la table du Conseil est de :

- a) représenter l'ensemble des élèves des écoles du District scolaire francophone Nord-Est;
- b) participer aux réunions du Conseil d'éducation;
- c) ~~participer aux discussions sur les enjeux du Conseil d'éducation, par contre, l'élève conseiller n'a pas le droit de vote;~~
- d) assurer un lien entre les élèves de nos écoles et le district scolaire;
- e) jouer un rôle de consultant auprès des élèves sur les finalités du Conseil d'éducation;
- f) mettre en place un processus de consultation auprès des élèves des écoles secondaires, en passant par les conseils étudiants, etc.
- g) présenter au Conseil les résultats recueillis des consultations auprès de nos élèves.

1.9 Mandat de l'élève conseiller au CED

Entériné par le Conseil : le 10 décembre 2019

En vigueur : le 10 décembre 2019 / Modifié : 13 septembre 2022

Révision :

Page 1 de 1

ÉBAUCHE

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.5 Principes et mandats des comités du Conseil

Les comités du Conseil sont constitués de manière à appuyer le conseil dans l'exécution de ses fonctions. Leurs fonctions ne doivent jamais nuire à la délégation de l'autorité du Conseil à la direction générale. Les comités sont utilisés de façon modérée, seulement lorsque d'autres méthodes ont été jugées inadéquates.

- 1.5.1 Le rôle des comités ne consiste pas à aider le personnel dans l'exercice de ses fonctions. Les comités aideront ordinairement le Conseil en préparant différentes politiques et en faisant connaître les différentes incidences de ces politiques, de façon à aider le Conseil dans ses délibérations. Le Conseil ne doit pas créer des comités pour conseiller le personnel.
- 1.5.2 Les comités ne peuvent pas parler ou agir au nom du Conseil sauf lorsque celui-ci les autorise officiellement pour des buts précis et dans un délai limité. Le mandat et l'autorité sont énoncés attentivement de façon à éviter tout conflit par rapport à l'autorité déléguée à la direction générale.
- 1.5.3 Les comités n'ont aucun pouvoir sur le personnel. Étant donné que la direction générale travaille pour tout le Conseil, celle-ci n'est pas tenue de faire approuver, par un comité, une mesure qui relève de son champ de compétence. En respectant le champ d'action plus général du Conseil, les comités n'ont normalement aucune relation directe avec les opérations courantes du personnel.
- 1.5.4 Les comités doivent éviter de se suridentifier avec les éléments du Conseil plutôt qu'avec son ensemble. Par conséquent, un comité qui a aidé le Conseil à créer des politiques sur un sujet n'est pas désigné pour assurer le suivi et vérifier le rendement de l'organisme dans ce même domaine.
- 1.5.5 Cette politique s'applique uniquement aux comités créés par une mesure adoptée par le Conseil, que des membres du Conseil siègent à ces comités ou non. Elle ne s'applique pas aux comités nommés par la direction générale.
- 1.5.6 Les membres des comités permanents sont nommés annuellement en septembre, à l'exception des comités ad hoc. Les comités permanents du Conseil d'éducation francophone Nord-Est sont les suivants :

1.5.6.1 Comité des politiques

Le mandat du Comité des politiques est :

- Traduire sous forme de politiques les diverses décisions du Conseil.
- Réviser sur une base continue les politiques et le règlement du Conseil, afin d'assurer leur pertinence et le cas échéant, de recommander au Conseil des modifications.

1.5.6.2 Comité – évaluation du rendement de la direction générale

Le mandat du Comité d'évaluation du rendement de la direction générale consiste à soumettre au Conseil un rapport à ce sujet.

1.5.6.3 Comité des finances, de l'aménagement scolaire et des infrastructures

Le mandat du Comité est :

- a) la révision du budget du DSF-NE pour présentation au Conseil d'éducation;
- b) la planification et recommandation du budget du CED pour approbation du Conseil d'éducation;
- c) d'apporter des recommandations au Conseil d'éducation sur toutes questions de nature financière;
- d) la révision des rapports financiers du District pour recommandations et approbation du Conseil d'éducation;
- e) de proposer au Conseil d'éducation une vision globale des installations scolaires, de la démographie scolaire, de la sécurité des installations, des coûts liés au fonctionnement de l'établissement scolaire, des besoins éducatifs et identitaires et des communautés ainsi qu'un plan de consultation en vue d'une potentielle fermeture d'école;
- f) de proposer au Conseil d'éducation une vision d'aménagement scolaire qui tient compte des installations scolaires, de la démographie scolaire des besoins éducatifs et identitaires et des communautés, en vue d'un réaménagement scolaire optimal.

1.5.6.4 Comité de formation

Le mandat du Comité de formation consiste à voir aux besoins de formation des CPAÉ et du Conseil d'éducation.

1.5.6.5 Comité jeunesse

Le mandat du Comité jeunesse est d'identifier des initiatives dans le but d'aller chercher l'opinion des élèves sur différentes priorités du Conseil.

- 1.5.7 Le Conseil pourra faire appel à la direction générale afin de solliciter l'aide d'une personne ressource pour l'assister dans les tâches des comités.

2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

2.5 Vérification du rendement de la direction générale

Le Conseil évalue le rendement de la direction générale de façon systématique et rigoureuse en tenant compte des résultats attendus, en ce qui a trait à l'application des politiques relatives aux fins et aux limites de la direction générale, de son appréciation du rendement et de son plan de croissance. Toute évaluation formelle ou non formelle du rendement du district scolaire/de la direction générale peut être établie à partir des données de vérification (monitoring).

- 2.5.1 Le but de la vérification est de déterminer dans quelle mesure les politiques du Conseil sont respectées. L'information qui ne répond pas à cet objectif n'est pas considérée comme faisant partie de la vérification. La vérification est aussi automatique que possible, et le Conseil doit y consacrer un minimum de temps afin que les réunions puissent être utilisées pour créer l'avenir plutôt que pour revoir le passé.
- 2.5.2 Une ou plusieurs méthodes suivantes peuvent servir à vérifier si une politique particulière est respectée :
- a) Rapports internes dans lesquels la direction générale démontre qu'elle se conforme aux politiques du Conseil;
 - b) Rapports externes par l'entremise d'un expert Conseil qui peut démontrer au Conseil que la direction générale s'est conformée aux politiques du Conseil;
 - c) Inspections directes du Conseil faites par un ou des membres du Conseil désignés par celui-ci en vue de déterminer si la direction générale s'est conformée à ses politiques selon les critères prédéterminées par celles-ci;
 - d) Rapport sur l'évolution du plan de travail comme outil d'évaluation et d'atteinte des objectifs.
- 2.5.3 Dans tous les cas, en ce qui a trait à l'évaluation, le critère de mesure est :
- a) toute interprétation raisonnable des politiques par la direction générale, et
 - b) les données démontrant la réalisation de l'interprétation fournie
 - c) appréciation du rendement par le Conseil et les pairs et d'un plan de croissance
 - d) plan de travail

2.5.4 Toutes politiques déléguées à la direction générale sont évaluées à une fréquence et selon une méthode déterminée par le Conseil. Le Conseil peut évaluer n'importe quelles politiques, n'importe quand, et par n'importe quelle méthode, mais procède habituellement selon un calendrier établi au préalable.

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mardi 13 février 2024
École Le Tournesol – Petit-Rocher

Rapport de la présidence : Période du 17 janvier 2024 au 13 février 2024

| Date | Lieu | Activités |
|-------------|-------------|---|
| 17 janvier | Virtuel | Rencontre avec le Conseil jeunesse. |
| 18 janvier | Bathurst | Comité de sélection pour le choix des finalistes pour les prix étincelles |
| 23 janvier | Virtuel | Rencontre du MEDPE avec présidence, vice-présidence et dg : Présentation des modifications à la politique 126 ; politique 714 (nouvelle politique à venir) ; relation MEDPE-FCÉNB ; compte public le 1 ^{er} février ; préparation des budgets 2024-2025. |
| 25 janvier | Fredericton | Réunion du comité d'évaluation pour l'allocation des places désignées en garderies éducatives. |
| | Virtuel | Réunion du comité pour choix des finalistes petite enfance pour le prix Étincelle. |
| 26 janvier | Virtuel | Rencontre présidences, vice-présidences et dg |
| 28 janvier | Virtuel | Rencontre présidences, vice-présidences et dg |
| 29 janvier | Virtuel | Rencontre des présidences des trois CED |
| 30 janvier | Virtuel | Rencontre de travail avec le v.p. et le dg |
| | | CPAÉ École Marguerite Bourgeoys |
| 31 janvier | Virtuel | CPAÉ École Terre des Jeunes de Paquetville |

| | | |
|-------------------------|-------------------------------------|---|
| 1 ^{er} février | Caraquet | CPAÉ Polyvalente Louis-Mailloux |
| 6 février | Bathurst | Réunion de travail supplémentaire du CED |
| 7 février | Bathurst Virtuel Bas-Caraquet | Réunion du Conseil jeunesse Réunion du Comité des finances et des infrastructures CPAÉ Écoles Escale des Jeunes |
| 8 février | Virtuel | Consultation pré-budgétaire avec le ministère des Finances et EDPE |
| 12 février | Tracadie | Réunion du comité des politiques |
| 13 février | Petit-Rocher | Réunion de travail et publique du CED |
| Durant la période | | Plusieurs conversations avec les présidences, directions générales, contact avec la consultante relative au processus d'appréciation du rendement de la DG, lecture de documents pour les différentes rencontres de comités, etc... |

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE